



Claire Ravez

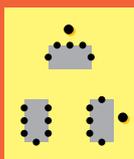
L'essentiel pour comprendre les questions éducatives

ENSEIGNER, OUI MAIS À DEUX ?

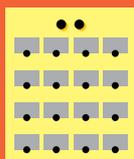
Le mythe de la personne enseignante seule dans « sa » classe avec « ses » élèves a la vie dure... même si de nombreux autres adultes interviennent quotidiennement entre ces murs et que, de façon croissante, les professeur·es des écoles, collèges et lycées collaborent entre collègues pour mieux faire apprendre. Les travaux de recherche sur ces situations de travail conjoint des enseignant·es permettent de mieux comprendre la diversité de leurs configurations, de contextualiser leur développement sociohistorique, et de souligner les défis de leur opérationnalisation par les acteurs et actrices du système éducatif français.

Des configurations récurrentes

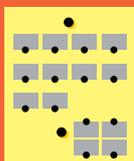
(Tremblay et Toullec-Théry, 2020, p. 37-53)



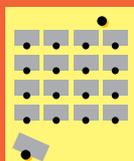
Enseignement en ateliers



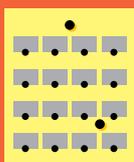
Enseignement alternatif (en tandem)



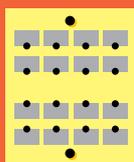
Enseignement partagé



L'un·e enseigne, l'autre observe.



L'un·e enseigne, l'autre apporte un enseignement de soutien.



Enseignement parallèle

Quels modèles de co-enseignement ?

(Tremblay et Toullec-Théry, 2020, p. 71-72)

- **Intensif** : concerne plus de la moitié du temps d'enseignement d'une ou plusieurs matières. Équité, récurrence et continuité des enseignements favorisent la coplanification.
- **Stratégique** : suite à l'identification de besoins spécifiques, un contenu disciplinaire particulier est ciblé.
- **Dispersé** : le grand nombre d'interventions dans différentes classes favorise l'égalité de traitement, mais rend la coplanification difficile et les capacités d'improvisation nécessaires.

DES SITUATIONS DE COENSEIGNEMENT : QUELS CRITÈRES DE DÉFINITION ?

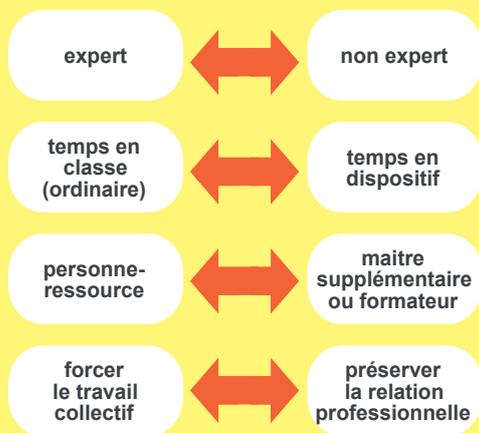
Les revues de la littérature scientifique soulignent la difficulté des chercheur·es, des personnes enseignantes et des autres professionnel·les à s'accorder sur les frontières du travail conjoint enseignant, souvent désigné en France par les termes de co-intervention et/ou co-enseignement. Il se distingue d'autres formats de travail collectif enseignant (équipes éducatives, communautés d'apprentissage professionnel, etc.) par l'orientation par un projet d'apprentissage pour les élèves et la simultanéité de la co-action.

Le débat conceptuel porte par exemple sur le métier des intervenant·es qui interagissent, l'attention conjointe portée à un même objet didactique (ou pas), les bénéficiaires du soutien à l'activité (élève, groupe d'élèves, personne enseignante, en particulier novice, voire étudiant·es en enseignement), l'unité de lieu (espace-classe ou non).

Le degré d'engagement des personnes enseignantes varie en fonction des objectifs et objets d'apprentissage, des obstacles didactiques et des besoins des élèves, des contraintes et ressources disponibles. Ainsi, les configurations de la division du travail enseignant en classe évoluent durant une même séance. En dehors du temps de co-instruction, co-enseigner implique de partager de façon significative la coconception et la coévaluation de la séance (activité des élèves et du binôme).

Sur les quatre composantes du coenseignement décrites initialement par Cook et Friend (1995), l'analyse montre que, bien que l'on conserve unanimement le travail à deux et l'espace physique/groupe/classe partagé, des différences substantielles apparaissent surtout au niveau de la population (population spécifique ou non), des objectifs (inclusion ou formation) et des ressources (type de qualification/spécialisation). [...] Le coenseignement apparaît ainsi de moins en moins comme un dispositif spécifique (à une population, à des professionnels, etc.) mais de plus en plus comme un dispositif commun (pour tout élève, tout enseignant). (Tremblay, 2020, p. 26-27)

Les dilemmes des enseignant·es coordina-teur·ices en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) (Masse et Thomazet, 2019)

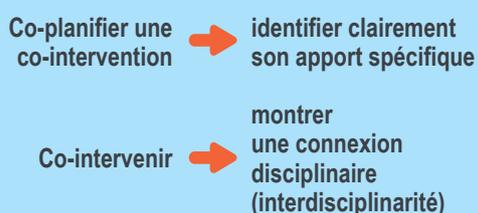


50 ans d'interdisciplinarité dans le second degré



Professeur·e documentaliste : des règles de métier pour co-intervenir

(d'après Gaudin et Chaliès, 2023, p. 16-17)



DEUX ENSEIGNANT·ES DEVANT LES ÉLÈVES : DES FONDEMENTS INCLUSIFS ET PÉDAGOGIQUES

La redistribution des rôles et des espaces de travail enseignant depuis les années 1970 répond à deux principales transformations de l'institution scolaire : le passage des principes de ségrégation puis d'intégration à l'inclusion d'une part, le défi de la massification et de la démocratisation de l'autre.

Ces deux mutations redéfinissent les missions des enseignant·es spécialisés·es, exerçant au sein de dispositifs liés aux situations de handicap (unités localisées pour l'inclusion scolaire, ULIS), des réseaux d'aide aux élèves en difficulté (Rased) à l'école primaire et des sections d'enseignement général professionnel et adapté (Segpa) au collège. Le certificat d'aptitude aux pratiques professionnelles de l'école inclusive (Cappei), qui a succédé en 2017 aux certifications antérieures, valorise leur intervention en classe ordinaire. Leur connaissance des obstacles aux apprentissages permet d'y adapter les dispositifs pédagogiques dans une logique de compensation, qui tend aujourd'hui vers une conception plus universelle des apprentissages.

[L]a division du travail éducatif s'observe désormais au sein même de la fonction enseignante qui intervient au secteur régulier[. ...] La segmentation, division, délégation et relégation des tâches et des pouvoirs au sein de l'école voire de la classe conduisent à observer une décomposition-recomposition de la structure cellulaire du travail d'enseignement traditionnel et génèrent la nécessité de maîtriser des savoirs spécifiques aux types d'intervention attendus au regard des nouvelles fonctions qui sont attitrées aux enseignants (Tardif et LeVasseur, 2010). (Tremblay et Granger, 2020, p. 39)

QUELS DISPOSITIFS POUR QUELLES INTENTIONS ?

Durant les dernières décennies, le Ministère de l'éducation nationale a prescrit de nombreux dispositifs de co-enseignement, mettant successivement ou concomitamment l'accent sur des principes variés.

Depuis les années 1970, l'arrivée de nouveaux publics dans l'enseignement secondaire a conduit à la production de dispositifs interdisciplinaires associés à des propositions pédagogiques plus actives, telles que le travail de groupe ou la pédagogie de projet. Celles-ci visent à (re)mobiliser les élèves dans leurs apprentissages par le biais du décloisonnement de cultures disciplinaires juxtaposées.

Menée depuis 1981, la politique d'éducation prioritaire s'appuie régulièrement sur l'affectation supplémentaire d'enseignant·es sur des postes spécifiques. Dans le premier degré, et notamment dans les réseaux d'éducation prioritaire, le dispositif « plus de maîtres que de classes », déployé de 2013 à 2017, visait à recentrer ces moyens humains sur le cycle des apprentissages fondamentaux, à prendre en charge la difficulté scolaire ordinaire au sein de la classe, en soutenant l'identification de sa nature, et en variant les modalités de réponses didactiques et pédagogiques apportées par les professeur·es des écoles titulaires et surnuméraires.

QUELQUES RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Pour citer cet *Edubref* :

Ravez, C. (2024). Enseigner, oui mais à deux ? *Édubref* 22, septembre. ENS de Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Édubref* propose un essentiel sur une question éducative analysée dans des travaux de recherche issus de différentes disciplines. Il mobilise un choix de références dans une visée de médiation scientifique.

- Bouchetal, T. et Magogeat, Q. (dir.) (2022). *Le co-enseignement comme innovation pédagogique ? Une classe unique, deux enseignants*. ISTE editions.
- Daguzon, M. et Marlot, C. (2019). Co-enseignement et ingénierie coopérative : les conditions d'un développement professionnel. *Éducation et didactique*, 13(2), 9-30.
- De Weerd, D., Simons, M., Struyf, E. et Tack, H. (2024). Studying the Effectiveness of Team Teaching: A Systematic Review on the Conceptual and Methodological Credibility of Experimental Studies. *Review of Educational Research*, 0(0).
- Divert, N. et Rossignol, M. (2023). Les professeurs de lycée professionnel débutants au risque de la co-intervention. *Recherches en didactiques*, 35, 43-57.
- Dutercoq, Y. et Maleyrot, É. (2017). Le dispositif « Plus de maîtres que de classes » : un outil de responsabilisation et de remise en question du professionnalisme enseignant ? Dans Y. Dutercoq et C. Maroy (coord.), *Le travail et le professionnalisme enseignants face aux politiques de responsabilisation* (pp. 159-179). De Boeck.
- Gaudin, C. et Chaliès, S. (2023). Co-concevoir des ressources pour former les tuteurs : la présentation d'une démarche collaborative entre chercheur et professionnels s'appuyant sur la vidéo. *Reliance*, 2.
- Harent, R. (2018). Dispositif *Plus de maîtres que de classes*, mise en tension des normes professionnelles des enseignants. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 82, 199-214.
- Lecomte, C. (2022). Accords et désaccords : la création d'un collectif inter-degrés en éducation prioritaire. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 55, 75-93.
- Lussi Borer, V. et Ria, L. (2016). Apprendre à travailler à plusieurs dans les établissements scolaires. Dans V. Lussi Borer et L. Ria (dir.), *Apprendre à enseigner* (pp. 235-250). Presses Universitaires de France.
- Magogeat, Q. et Bouchetal, T. (2019). Enseigner comme maître supplémentaire : motifs d'engagement et retours d'expériences. Quelles conséquences sur les trajectoires professionnelles ? *L'orientation scolaire et professionnelle*, 48(1), 29-50.
- Maleyrot, É. (2017). Le travail partagé dans le dispositif « Plus de maîtres que de classes » : contrastes des formes de collaboration et des dynamiques professionnelles. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 50, 31-55.
- Masse, F. et Thomazet, S. (2019). Coordonnateur d'Ulis école : exercer dans l'école inclusive comme personne ressource : quelles réalités ? Quelle évolution de l'identité professionnelle pour cet enseignant spécialisé ? *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 86(2), 225-240.
- Piot, T. (2009). Coordination de l'activité des enseignants en situation de travail partagé en classe. L'exemple des itinéraires de découverte au collège. *Les sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, 42(2), 67-79.
- Reverdy, C. (2017). L'accompagnement à l'école : dispositifs et réussite des élèves. *Dossier de veille*, 119. Ecole normale supérieure de Lyon.
- Saillot, É. et Malmaison, S. (2018). Analyse des ajustements réciproques dans une activité de coenseignement : étude de cas dans le dispositif « plus de maîtres que de classes ». *Éducation et Socialisation*, 47.
- Toullec-Théry, M. et Moreau, G. (2020). Coenseignement et difficulté scolaire. Étude didactique en milieu inclusif. *Revue hybride de l'éducation*, 4(3), 55-84.
- Tremblay, P. (2020). Le coenseignement : fondements et redéfinitions. *Éducation et francophonie*, 48(2), 14-36.
- Tremblay, P. (2017). *Comment mettre en place un co-enseignement efficace ?* Cnesco.
- Tremblay, P. et Toullec-Théry, M. (2020). *Le coenseignement : théories, recherches et pratiques*. INSHEA/Champ social éditions.
- Vembye, M. H., Weiss, F. et Hamilton Bhat, B. (2024). The Effects of Co-Teaching and Related Collaborative Models of Instruction on Student Achievement: A Systematic Review and Meta-Analysis. *Review of Educational Research*, 94(3), 376-422.

NUMÉROS SPÉCIAUX DE REVUES

- Innover autour de la fonction d'enseignant-ressource : entre recherche, théorie et pratique. *Revue hybride de l'éducation*, 4(3), (2020).
- Harent, R. et Walkowiak, C. (coord.) (2021). Co-intervention : à deux dans la classe. *Cahiers pédagogiques*, 566.
- Tremblay, P. et Granger, N. (coord.) (2020). Regards croisés sur le coenseignement en francophonie. *Éducation et francophonie*, 48(2).

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS (FRANCE)

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2015). Rapport du comité de suivi du dispositif "Plus de maîtres que de classes". [Rapport de recherche].

ÉDUBREF N°22, septembre 2024 :

Équipe Veille & Analyses de l'Institut français de l'Éducation | ENS de Lyon - 15 parvis René Descartes - BP 7000 - 69342 Lyon cedex 07.
Site web : <http://ife.ens-lyon.fr/ife> • E-mail : veille.scientifique@ens-lyon.fr • Directeur de la publication et de rédaction : © École normale supérieure de Lyon • Graphisme & illustrations : Bruno Fouquet, 06 76 17 79 28 • ISSN 2822-9355